

31 août 2010

**10.152**  
ad 10.035**Postulat du groupe UDC****Mise en conformité des bâtiments de l'Etat**

La mise en conformité du bâtiment de la Faculté des sciences de l'Université interpelle le groupe UDC sur les autres bâtiments propriété de l'Etat en matière de sécurité feu. Pour les bâtiments d'UNIMAIL, il y avait urgence compte tenu des équipements scientifiques. Qu'en est-il pour les autres bâtiments de l'Etat comme les établissements de formation, les établissements de soins et les bâtiments administratifs importants (contributions, Château) qui hébergent beaucoup de personnes et de documents importants? Nous demandons au Conseil d'Etat de faire l'état des lieux en matière de sécurité incendie des principaux bâtiments de l'Etat et de présenter un bref rapport indiquant les priorités à venir et les prévisions financières pour les 5 prochaines années.

Signataire: J.-P. Donzé.